

"[Mort inattendue d'une vache allaitante présentant une diarrhée au pré](#)"
 par le Dr Michel Baussier, Docteur vétérinaire



Tableau d'analyse des causes

Ce matériel est réservé à un usage privé ou d'enseignement.

Il reste la propriété de la Prévention Médicale, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une transaction commerciale

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défauts de compétences techniques	Néant car la démarche du diagnostic a été très méthodique et complète, même si toutes les confirmations de laboratoire n'ont pas été demandées et si toutes les confirmations demandées n'ont pas été obtenues.	Paradoxalement certaine > Une attitude antiscientifique et démagogique, moins éthique, aurait peut-être évité la crise relationnelle.
Défauts de compétences non techniques	L'éleveur utilise mal les services de ses vétérinaires. Ceux-ci ont pu faire des erreurs de communication.	Certaine

Tableau d'analyse détaillée selon la méthode des tempos

Détail des défauts de compétences non techniques	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Tempo de l'affection considérée (entérite incoercible sur adulte) et son traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de diagnostic bactériologique et sérologique de la maladie de Johne sur un individu donné ; diagnostic de groupe > diagnostic individuel. • Difficulté parallèle du diagnostic des oesophagostomoses et ostertagioses larvaires... • Evolution singulière du cas clinique considéré. 	Certaine
Tempo de l'animal	<ul style="list-style-type: none"> • Animal encore en bon état d'entretien lors du 1^{er} examen vétérinaire au cours de l'évolution de l'affection, compte tenu de son état initial quelques mois plus tôt, surtout connu de l'éleveur. 	Possible mais modeste

<p>Tempo de l'éleveur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeur d'un produit de traitement avant d'être demandeur d'un diagnostic. • Registre d'élevage mal tenu, inutilisable par le praticien. • Ordonnances non conservées. • Multiplicité de vétérinaires occasionnels ; automédication associée. • Idée préconçue erronée de diagnostic (helminthose). • Déficit de confiance. 	<p>Importante</p>
<p>Tempo du praticien</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'est montré exigeant dans la démarche du diagnostic mais, dans le discours tenu à l'éleveur, a trop privilégié une hypothèse qu'il n'a pu en définitive démontrer. Assurance donnée à l'éleveur d'une certitude de diagnostic que des examens de laboratoire allaient démontrer et qu'ils n'ont pas démontré. • Attitude du praticien plus paternaliste que partenariale ? • En définitive, la rupture de confiance survenue n'a pas permis d'aller plus loin dans la démarche du diagnostic. 	<p>Considérable</p>
<p>Tempo du cabinet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit de communication interne entre le praticien ayant pu nuire à l'homogénéité du discours tenu. 	<p>Vraisemblable</p>
<p>Tempo du suivi sanitaire permanent de l'élevage (au sens de l'article R. 5141-112-1 du Code de la Santé publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de suivi par un même cabinet. • Ni la lettre ni l'esprit du système n'est suivi par l'éleveur. • Le contrat entre l'éleveur et ses vétérinaires est un contrat de simple consommation de services et surtout de produits et non un contrat de confiance dans le cadre d'une médecine vétérinaire fondée sur les preuves et partenariale. 	<p>Vraisemblable</p>